AGESSS

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux

Ensemble dans cette nouvelle étape de votre vie

Être membre retraité de l’AGESSS, c’est vous assurer...

Que vous soyez sur le point de prendre votre retraite ou nouvellement retraité, l’AGESSS vous offre une gamme de services adaptés à cette étape importante de votre vie.

Déjà, à titre de gestionnaire du réseau de la santé et des services sociaux, l’AGESSS a constitué un allié important dans la défense de vos intérêts et de vos droits concernant vos conditions de travail, de rémunération et d’avantages sociaux.

Maintenant, l’AGESSS propose de vous accompagner en répondant à vos préoccupations et en vous informant sur les sujets d’actualité qui vous touchent à titre de retraité.

D'AVOIR ACCÈS À L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS.

Vous avez reçu un avis de correction de rente de Retraite Québec et vous souhaitez valider vos droits ? Votre situation à la retraite a changé et vous souhaitez obtenir des conseils sur vos protections d'assurance maladie ? Ou encore vous souhaitez valider une réponse obtenue de SSQ à la suite d'une réclamation que vous leur avez soumise ? À titre de membre retraité, vous pourrez compter sur l'expertise d'une équipe dynamique et compétente de conseillers juridiques afin d'obtenir de l'information, des conseils et du support quant à votre régime collectif d'assurances et à votre rente de retraite.

D'ÊTRE REPRÉSENTÉ AU SEIN DE PLUSIEURS COMITÉS PROVINCIAUX PERMANENTS.

À titre de membre retraité, vous vous joignez à une force de représentation collective de plus de 1100 membres retraités et près de 7000 membres actifs. L'AGESSS est la plus importante association de gestionnaires au Québec. La force du nombre nous permet d'être présent sur tous les comités provinciaux permanents. Entre autres, nous pouvons compter sur la participation d'une représentante de l'AGESSS au Comité consultatif des retraités qui a pour mandat de voir à l'administration de votre régime collectif d'assurances.

DE RESTER BRANCHÉ SUR L'INFORMATION.

À titre de membre retraité, vous serez informé sur tous les sujets d'actualité concernant les gestionnaires et le réseau de la santé et des services sociaux en ayant accès à nos Infolettres, à notre journal L'Intermédiaire et à notre site Web sécurisé à www.agesss.qc.ca.

D'AVOIR ACCÈS AUX OFFRES DE NOS PARTENAIRES.

Grâce à nos partenaires, nous offrons à nos membres des produits et services de qualité, à des prix concurrentiels. En effet, vous pourrez obtenir de meilleurs prix pour vos assurances auto et habitation grâce à notre régime d'assurance groupe avec La Personnelle. Vous pourrez aussi accéder aux services d'un conseiller en sécurité financière, de même qu'à une panoplie de produits d'épargne et de placements grâce à notre partenaire La Capitale.

AGESSS

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux

Et si…

Vous avez pris votre retraite et décidez de retourner sur le marché du travail ? L'AGESSS vous offre aussi la possibilité, moyennant des frais, d'avoir accès à des services personnalisés pour la rédaction de votre contrat de travail de même qu'à toute la gamme de services offerts aux membres actifs (soit les volets conseils et représentation à l'égard de vos conditions de travail). Communiquez avec nous pour en savoir plus!

N'oubliez pas…

Dans les 90 jours suivant la date de votre retraite, vous pouvez remplir le formulaire d'adhésion disponible sur notre site Web à l'adresse https://www.agesss.qc.ca/fr/devenir-membre/profil. Sur ce formulaire, vous devrez nous indiquer si vous souhaitez payer votre cotisation annuelle par chèque ou par prélèvement sur votre rente de retraite.

601, rue Adoncour, bureau 101, Longueuil (Québec) J4G 2M6
Téléphone 450 651-6000 | Sans frais 1 800 361-6526 | Télécopieur 450 651-9750
agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca |
AGESSS | @agesss_info | AGESSSvideos